

INSCRIPTIONS

École élémentaire « Pierre Corneille »

Année scolaire 2025-2026

Mardi 13 mai ou mardi 27 mai 2025 (16h40 à 18h)

Elles concernent tous les enfants **n'étant pas inscrits à l'école Pierre Corneille en 2024 - 2025**. Les familles devront se présenter :

1) Dans un premier temps à la mairie de résidence ou à la mairie de Longueville sur Scie (familles hors secteur) avec un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et le livret de famille

Le secrétaire de mairie vous remettra un certificat d'inscription et les documents utiles.

2) Puis mardi 13 mai ou mardi 27 mai 2025 entre 16h30 et 18h à l'école Pierre Corneille

Accueil individuel des familles en présence de l'enfant : remise des documents obligatoires par la famille (liste ci-dessous) et visite des locaux.

Liste des documents à fournir pour l'admission :

- ✓ Le **certificat d'inscription scolaire délivré par la mairie**.
- ✓ **Une photocopie** des pages parents et enfants du **livret de famille**.
- ✓ **Les photocopies des certificats de vaccinations obligatoires**: D.T. Polio contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. *(Le carnet de santé de l'enfant doit être présenté au directeur).*
- ✓ Pour les familles non domiciliées à Longueville-sur-Scie, Muchedent, St Crespin, Criquetot-sur-Longueville ou Les Cent-Acres, une autorisation de Monsieur le maire de Longueville-sur-Scie à la scolarisation dans l'école de Longueville-sur-Scie pour l'enfant.
- ✓ En cas de divorce ou décision judiciaire attribuant l'autorité parentale, copie de cette décision.
- ✓ **La fiche de renseignements** dûment remplie délivrée par la mairie.